



## **PARTAGE DU TRAVAIL DOMESTIQUE : DES ÉVOLUTIONS, PEUT-ÊTRE; DES RÉSISTANCES, SÛREMENT**

Christophe Vandeschrick & Jean-Paul Sanderson  
Centre de recherche en démographie et sociétés  
Université Catholique de Louvain

« (...) pour que la femme ait la possibilité de faire un travail productif, il faut que l'homme partage avec elle le travail improductif », selon Hubertine AUCLERT, dans un texte paru en 1881 dans « La citoyenne », cité par Clémence HELFTER (2012). Même si les évolutions en cours n'ont pas nécessairement pour objectif de permettre à la femme de travailler en dehors du ménage, notre société n'a pas encore réalisé ce souhait de voir un partage au moins plus égalitaire, si pas paritaire, des tâches domestiques entre hommes et femmes. Les données issues de l'enquête GGP permettent d'analyser avec une certaine finesse la problématique de la répartition des tâches domestiques selon le genre<sup>1</sup>.

Les résultats GGP sur ce sujet sont nettement marqués par la désirabilité sociale : par leurs réponses, les personnes tendent à donner d'elles-mêmes une image correspondant davantage aux normes jugées plutôt favorablement dans nos sociétés (CAMBON L. (2006)). Le tableau 1 montre la répartition des entretiens selon la présence ou non du partenaire, le sexe de l'individu interrogé et le degré d'implication de la femme dans les tâches du ménage. Vu la méthode utilisée pour obtenir une mesure du degré d'implication de la femme dans les tâches ménagères<sup>2</sup>, il devrait y avoir approximativement un tiers des observations par degré d'implication. Selon la présence ou non du partenaire, la situation diffère fortement :

- en présence du partenaire (soit un quart des entretiens repris dans l'analyse), la structure en 3 tiers se retrouve sans distorsion notable ;
- en cas d'absence du partenaire, cette structure n'est absolument pas respectée : si le répondant est un homme, il semble bien y avoir une tendance à minimiser l'implication de la partenaire dans les tâches du ménage, tout en surestimant sa propre implication. Quand le répondant est une femme, la situation s'inverse, avec des pourcentages pratiquement symétriques, ce qui a pour effet d'équilibrer la situation au total.

---

<sup>1</sup> À ce sujet, cf. notamment RÉGNIER-LOILIER Arn. (2009), chapitres 7 à 10. Les résultats que nous proposons sont confortés, voire nettement prolongés par cette publication, dont nous nous sommes largement inspirés.

<sup>2</sup> Chaque tâche citée dans le questionnaire se voit attribuer une note qui est d'autant plus positive ou négative selon que c'est (plutôt) la femme ou (plutôt) l'homme qui en assure la responsabilité ; la note est nulle en cas de répartition égalitaire de la réalisation de la tâche. Le poids effectif de la note dépend aussi de la lourdeur de la tâche. Ces notes sont globalisées et exprimées sous forme de pourcentages. Sur la base des tiers de ces pourcentages, 3 catégories de degré d'implication de la femme dans les tâches ménagères ont été définies (pour plus de détails, cf. SANDERSON *et al.* (2010)). Cette méthode est très proche de celle exposée dans SOLAZ A. (2009), pp. 271-272.

Bref, au jeu de la désirabilité sociale, les sexes se valent ! Et les Régions aussi : à quelques nuances près, cette situation se retrouve aussi bien en Flandre qu'en Wallonie (données non présentées).

Tableau 1. Répartition selon le degré d'implication de la femme dans les tâches ménagères et selon la présence ou non du (de la) partenaire durant l'entretien – Chiffres relatifs

Partenaire présent(e)	Sexe de R	Degré d'implication de la femme			
		Faible	Moyen	Élevé	Total
Non	Masc.	42,9%	35,3%	21,8%	<b>100,0%</b>
	Fém.	23,6%	32,3%	44,1%	<b>100,0%</b>
	<b>Total</b>	<b>32,3%</b>	<b>33,7%</b>	<b>34,0%</b>	<b>100,0%</b>
Oui	Masc.	36,3%	31,7%	32,0%	<b>100,0%</b>
	Fém.	34,3%	33,8%	31,8%	<b>100,0%</b>
	<b>Total</b>	<b>35,6%</b>	<b>32,5%</b>	<b>31,9%</b>	<b>100,0%</b>
Total		<b>33,0%</b>	<b>33,4%</b>	<b>33,6%</b>	<b>100,0%</b>

Source: DGSIE, GGS Belgium, vague 1, 2008-2012

### Les générations plus jeunes, plus égalitaires. Juste un peu !

Le score moyen qui va être utilisé est calculé au départ des scores par tâche : plus un score est positif, plus la tâche est réalisée par les femmes. La figure 1.a montre le score, par Région, pour les 8 tâches ménagères retenues par l'enquête GGP<sup>3</sup>. Les courbes des différentes tâches ne se croisent pas, à l'exception notable des courses. Autrement dit, au-delà de légères différences, les comportements se structurent de façon assez homogène dans les 3 Régions du pays. Par ailleurs, à l'exception du bricolage nettement masculin et des comptes peu genrés, les tâches ménagères sont féminines, mais à des degrés divers : si l'aspirateur, les repas et surtout le repassage restent des activités très féminines, les hommes participent plus pour la vaisselle, les courses ou la vie sociale.

Toutefois, dans le détail, les courbes épousent des schémas différents. Ainsi, pour les repas, l'aspirateur, la vaisselle, c'est la Wallonie qui montre le score maximal. Pour les courses, le repassage et la vie sociale, c'est en Flandre que ces tâches sont les plus féminines. Finalement, pour le bricolage, c'est Bruxelles qui présente le score le moins masculin, il est vrai très proche de celui de la Wallonie. En définitive, selon les Régions, le schéma de distribution peut varier à la marge, ce qui n'empêche, pour l'essentiel, des comportements assez homogènes.

<sup>3</sup> REGNIER-LOILIER *et al.* (2009), avec une autre méthode, arrivent *grosso modo* aux mêmes constats pour la France.

Figure 1. Scores moyens par région

Figure 1.a. Score moyen par tâche ménagère et Région

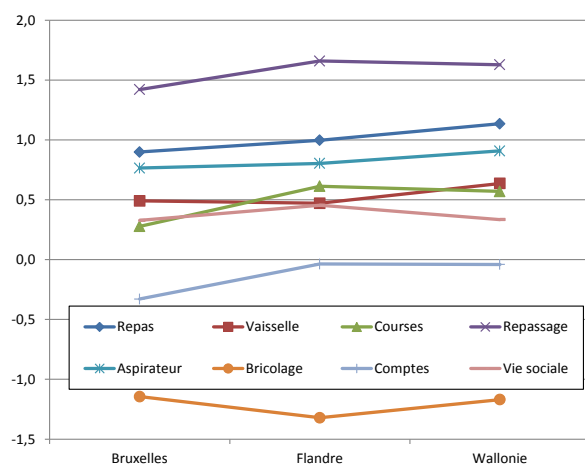
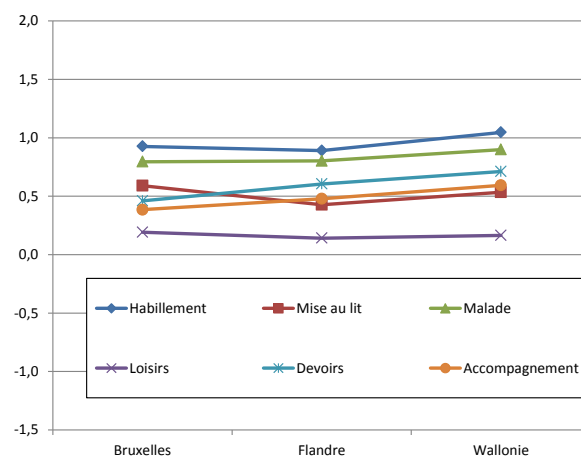


Figure 1.b. Score moyen par type de soin aux enfants et Région



Source: DGSIE, GGS Belgium, vague 1, 2008-2012

Les soins aux enfants de moins de 14 ans représentent un autre poste important dans les tâches quotidiennes du ménage<sup>4</sup>. À ce sujet, l'enquête GGP a porté sur les points spécifiques suivants (figure 1.b) : habillement ; mise au lit ; malade (rester à la maison en cas de maladie) ; loisirs (jouer avec les enfants et participer à leur loisir) ; devoirs et accompagnement (accompagner les enfants à l'école, la crèche...).

Premier point, les courbes des différents types de soins aux enfants se concentrent plus que pour les tâches ménagères : alors que le maximum et le minimum théoriques sont ici aussi de 2 et - 2, les scores se concentrent entre 0 et 1, sans score négatif donc. Les soins aux enfants sont sans exception une affaire plus féminine que masculine, même si parfois la responsabilité est assez bien partagée entre les sexes, comme dans le cas des loisirs. Par ailleurs, de nouveau, au-delà de quelques détails, les Régions adoptent des comportements globalement similaires.

Bref, les femmes se taillent la part du lion en matière de travail à la maison, les hommes se contentant d'une participation bien plus faible, surtout en ce qui concerne les tâches ménagères, leur participation étant (un peu) plus dense en ce qui concerne le soin aux enfants. Par ailleurs, la spécialisation des genres reste nette dans le partage du travail domestique.

### Les jeunes hommes un peu plus ménagers. Juste un peu !

L'âge de la femme au sein du couple a-t-il une influence sur son degré d'implication dans les tâches domestiques ? En ce qui concerne les tâches ménagères, même si c'est léger, le spectre montre une certaine tendance à s'ouvrir avec l'âge : en gros, le caractère genré des tâches s'affirme avec l'âge aussi bien en Belgique (*cf.* figure 2) qu'en Flandre ou en Wallonie (figures non présentées). Au-delà de cette impression, selon la tâche envisagée, la situation diffère toutefois :

- pour un 1<sup>er</sup> groupe de tâches, le caractère genré s'affirme avec l'âge, soit vers une féminisation accrue (repassage, repas), soit vers une masculinisation accrue (comptes et bricolage) ;
- pour un 2<sup>e</sup> groupe, après une phase de renforcement du caractère féminin, ce dernier s'atténue (les courses, l'aspirateur, la vaisselle et la vie sociale). Cette diminution qui survient le plus souvent

<sup>4</sup> C'est une des rares fois où nous aborderons la thématique de soins aux enfants. En effet, le nombre de répondants à ces questions (posées uniquement aux individus dont le ménage comporte au moins un enfant de moins de 14 ans) ne représente qu'un tiers de celui relatif aux tâches ménagères.

après 50 ans trouve sans doute une explication partielle dans le retrait progressif des hommes de la vie active. L'explication vaut sans doute aussi pour des tâches comme les comptes et le bricolage dont le caractère masculin se renforce.

Figure 2. Implication de la femme dans les tâches ménagères et les soins aux enfants selon son âge

Figure 2.a. Tâches ménagères

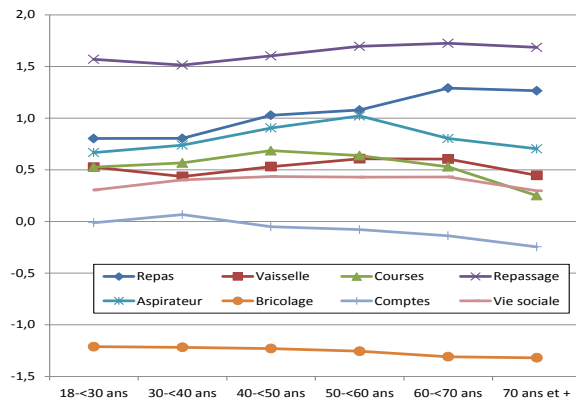
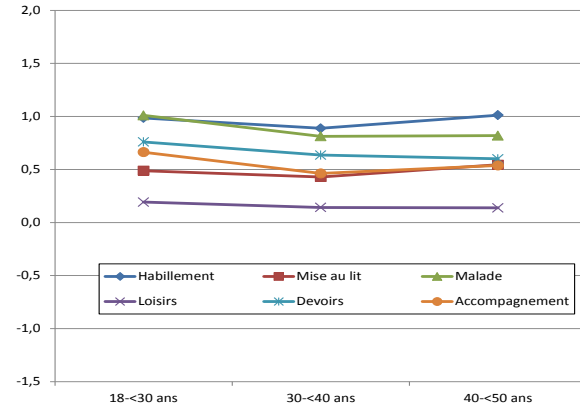


Figure 2.b. soins aux enfants



Source: DGSIE, GGS Belgium, vague 1, 2008-2012

En définitive, la participation un peu plus importante des hommes jeunes s'applique à une bonne part des tâches ménagères, mais avec des modalités différentes. Comment interpréter ce constat ? S'agit-il d'un effet d'âge ou de génération ? Cette question est difficile à trancher avec les seules données GGP. Toutefois, là où nous avons pu évoquer l'interférence entre un changement vers une plus grande participation masculine à mettre en rapport avec le retrait du marché du travail (comme dans le cas des courses, l'aspirateur ou la vaisselle), on peut suspecter un effet d'âge : dans toutes les générations, quand l'homme arrive à l'âge de se retirer du marché du travail, il participe plus aux tâches ménagères. Par contre, pour d'autres tâches, comme les repas, la diminution du caractère féminin aux jeunes âges pourrait s'interpréter comme un changement en profondeur dans les normes relatives au partage des tâches entre hommes et femmes dans le ménage : les générations les plus jeunes se distinguant par une plus grande parité en la matière, et ce, même si le caractère féminin reste bien visible.

Pour aborder la problématique des soins aux enfants, seules les 3 premiers groupes d'âges ont été retenus. Après, les observations deviennent trop rares. Aucune tendance ne se marque (figure 2). Cette situation vaut aussi bien pour la Belgique que pour ses Régions (figures non présentées). Si les tâches ménagères se partagent un peu mieux chez les jeunes, pour les soins aux enfants, c'est la constance qui domine.

### Au plus la cohabitation dure, au plus le degré d'implication de la femme est élevé

La durée de la cohabitation avec le (la) partenaire actuel(le) a été regroupée en 4 catégories (0 -< 6 ans ; 6 -< 12 ans ; 12 -< 18 ans et 18 ans et +). Dans cette analyse, il faut tenir compte de l'âge, et singulièrement de l'âge de la femme du couple. En effet, la durée de cohabitation est fortement conditionnée par cette caractéristique. L'analyse sera limitée aux femmes de 25 à 55 ans, réparties en 3 catégories d'âge (25 -< 35 ans ; 35 -< 45 ans et 45 -< 55 ans).

Figure 3. Distribution selon le degré d'implication de la femme, l'âge et la durée de la cohabitation

Figure 3.a. Femmes de 25-<35 ans

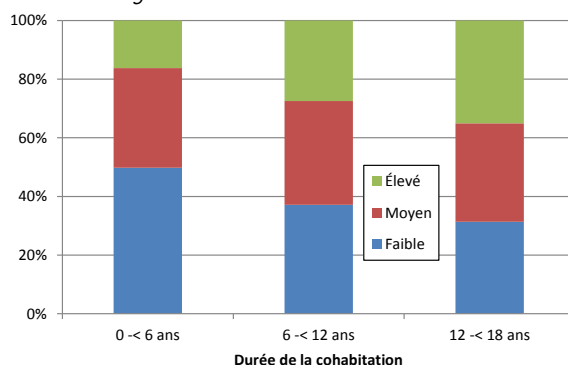


Figure 3.b. Femmes de 35-<45 ans

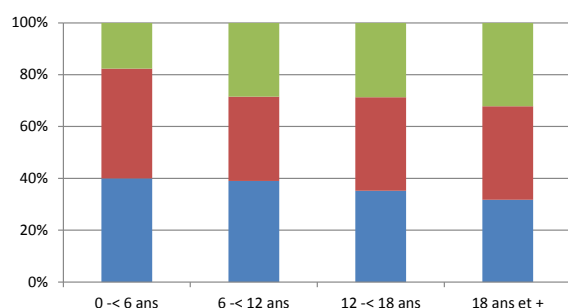
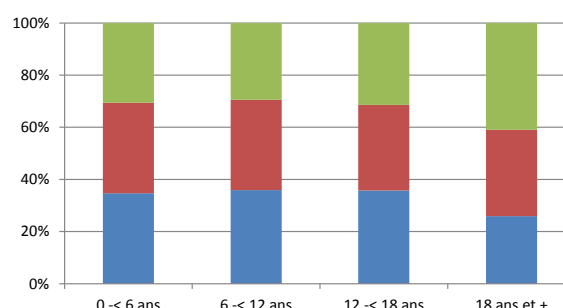


Figure 3.c. Femmes de 45-<55 ans



Source: DGSIE, GGS Belgium, vague 1, 2008-2012

Pour les femmes les plus jeunes (figure 3.a), la distribution suit une logique systématique : la part des femmes fortement impliquées (selon l'indice décrit avant le tableau 1) augmente avec la durée de cohabitation, au détriment des femmes faiblement impliquées, la proportion de femmes moyennement impliquées restant quasiment stable. Autrement dit, tout se passe comme si la durée de la cohabitation influençait positivement le degré d'implication des femmes.

Parmi le groupe d'âge 35 -< 45 ans (figure 3.b), la tendance générale est similaire à celle observée précédemment. Finalement, pour le troisième groupe d'âge (les 45 -< 55 ans), le groupe des relations les plus longues s'opposent aux 3 autres groupes, qui eux suivent des profils très semblables :

- pour les durées les plus longues, la proportion de femmes fortement impliquées vaut pratiquement 40 % contre environ 25 % pour les femmes faiblement impliquées ;
- pour les autres durées, ces mêmes pourcentages valent respectivement 35 % et ±30 %.

Bref, la proportion de femmes fortement impliquées augmente avec la durée de la cohabitation. Face à ce constat, on peut avancer les hypothèses suivantes :

- à mesure que la cohabitation s'allonge, la répartition traditionnelle des rôles se renforce ;
- les durées moyennes ou faibles correspondent, au moins à partir d'un certain âge, à une sélection d'individus ayant déjà connu plusieurs épisodes de vie en couple avec, en conséquence :
  - une meilleure répartition des tâches ménagères, s'imposant comme norme vu l'expérience déjà acquise lors d'épisodes antérieurs ;
  - une vision plus « moderne » de la vie en couple, d'une part, autorisant plus facilement des ruptures et remises en couple, et d'autre part, favorisant un partage plus égalitaire du travail au sein du ménage entre homme et femme<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> SOLAZ A. (2009 ; pp. 278-279) propose la même hypothèse, mais en partant du point de vue des durées de cohabitation longues : « Le second tient au fait que ces unions sont aussi les plus stables donc, par exemple,

SOLAZ A. (2009) évoque l'hypothèse d'une spécialisation progressive au sein du couple en fonction de sa durée de vie, au moins jusqu'à certains âges. Même si cette hypothèse de spécialisation progressive n'est pas testée en tant que telle ici, la figure 3 montre qu'elle pourrait se vérifier sur nos données. Par ailleurs, cette hypothèse reprise de SOLAZ ne va pas sans évoquer celle du renforcement des rôles traditionnellement dévolus aux sexes avec la durée de cohabitation.

### Activité de la femme en-dehors du ménage : une concurrence forte pour le travail domestique

Pour analyser l'influence du statut d'occupation de la femme, trois catégories ont été conservées : les femmes qui se sont déclarées femmes au foyer ; les actives, en distinguant parmi ces dernières les salariées et les indépendantes<sup>6</sup>. Sans surprise, la figure 4 montre que, d'une manière générale, les femmes actives sont moins impliquées dans les tâches du ménage que les femmes au foyer<sup>7</sup>.

Figure 4. Distribution du degré d'implication selon l'activité de la femme

Figure 4.a. Répondant homme

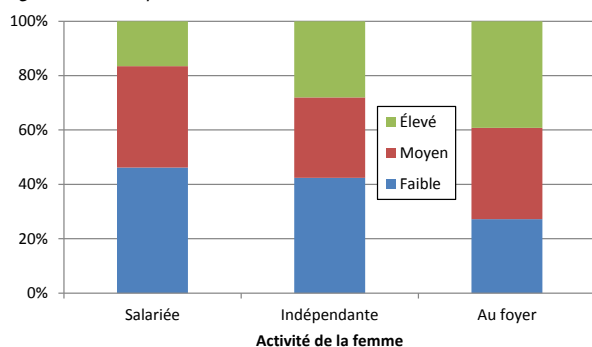
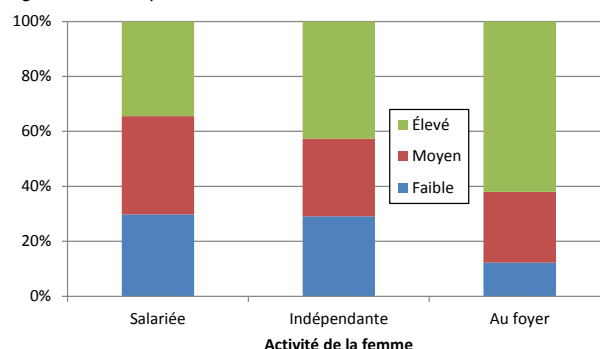


Figure 4.b. Répondante femme



Source: DGSIE, GGS Belgium, vague 1, 2008-2012

Par ailleurs, les femmes salariées présentent les pourcentages les plus faibles de femmes fortement impliquées dans les tâches ménagères, les femmes indépendantes étant dans une situation intermédiaire. Comment rendre compte de ce dernier constat ?

- Tout d'abord, il se peut que les/certaines femmes indépendantes disposent de plus de liberté que les femmes salariées pour organiser leur temps ; en définitive, elles seraient plus flexibles que les salariées pour combiner vie professionnelle et vie de famille.
- De plus, dans le cas des répondantes de sexe féminin (et au-delà d'un effet de désirabilité sociale), il pourrait s'agir, en partie, d'un effet de sélection : les femmes indépendantes, mais peu impliquées dans les tâches du ménage, sont probablement très prises par leurs activités professionnelles et, de ce fait, peu disponibles pour participer à l'enquête ; au final, elles seraient sous représentées dans l'échantillon.
- Un autre effet pourrait jouer dans l'autre sens : la sous-traitance de certaines tâches ménagères (tâches réalisées par une autre personne que la femme ou l'homme du couple) est plus intense du côté des femmes indépendantes, notamment pour des tâches plus fréquemment sous-traitées et à connotation féminine affirmée, comme le repassage ou l'aspirateur. En pareille situation, le degré d'implication des femmes concernées diminue avec le retrait d'activités qui poussent généralement leur score vers le haut. La sous-traitance aurait pour conséquence d'atténuer en partie les deux effets cités juste avant, mais dans des proportions modestes, tout simplement parce que la sous-

---

que les personnes les plus opposées au divorce pour des raisons religieuses ou de valeurs, y sont surreprésentées. Or ces dernières ont plus de chance d'avoir un fonctionnement de couple traditionnel ».

<sup>6</sup> Ici, nous n'avons pris en compte que le statut d'activité de la femme. Pour approfondir la réflexion, on pourrait aussi tenir compte du statut d'activité de l'homme, du temps de travail comparé de l'homme et de la femme, du « pouvoir économique » de la femme mesuré à travers les revenus comparés des deux partenaires, etc... (cf. notamment BAUER D. (2009, pp. 229 et suivantes) ou PONTHEUX S. et SCHREIBER A. (2006, p. 48-50).

<sup>7</sup> Pour les soins aux enfants (graphiques non présentés ici), la situation est identique.

traitance reste un phénomène marginal (80 % des ménages de l'enquête n'y recourent nullement et plus de 92 % y recourent pour au maximum un tâche ménagère).

Les figures 4 montrent aussi que, selon le genre de la personne interrogée, les niveaux se modifient : à catégorie équivalente, les proportions de femmes faiblement impliquées sont systématiquement plus élevées quand le répondant est de sexe masculin. Avec toute la prudence d'usage et au-delà de la désirabilité sociale, on peut suspecter ici des réflexes genrés croisés qui voudraient que :

- les/certains hommes dont la femme travaille à l'extérieur du ménage pourraient avoir tendance à penser, à tort ou à raison, que leur partenaire « délaisse » quelque peu les tâches ménagères ;
- les/certaines femmes au travail pourraient avoir tendance à penser qu'elles en font trop au rayon du ménage vu leur activité à l'extérieur du ménage et que leur partenaire n'en fait pas assez.

### Bien dans son couple, (parce que) meilleur partage des tâches ménagère ?

Dans l'enquête GGP, la personne interrogée devait répondre à une question portant sur son degré de satisfaction à propos de l'organisation du ménage. Si le répondant est un homme, la figure 5.a montre une indifférence certaine entre le degré de satisfaction exprimé lors de l'entretien à propos de l'organisation du ménage et le degré d'implication de la femme dans les tâches ménagères. Par contre, quand l'individu interrogé est une femme, son implication dans les tâches du ménage conditionne son appréciation quant à l'organisation du ménage : parmi les femmes faiblement satisfaites, on compte une très forte proportion de femmes fortement impliquées (de l'ordre de 70 %) contre une proportion très faible de femmes faiblement impliquées (moins de 10 %). Pour les femmes moyennement ou très satisfaites de l'organisation du ménage, le contraste est moins fort : 20-30 % de femmes faiblement impliquées contre 40-45 % de femmes fortement impliquées.

Bref, il semblerait que l'implication de la femme dans les tâches ménagères constitue un facteur modelant sa satisfaction à propos de l'organisation du ménage. Par contre, du côté masculin, ces deux phénomènes ne montrent pas d'interaction.

Figure 5. Degré d'implication et degré de satisfaction de l'organisation du ménage

Figure 5.a. Répondant homme

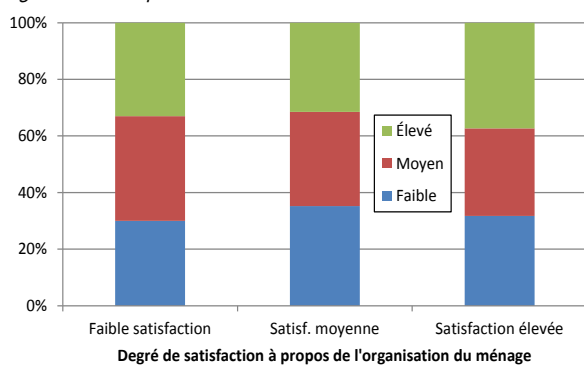
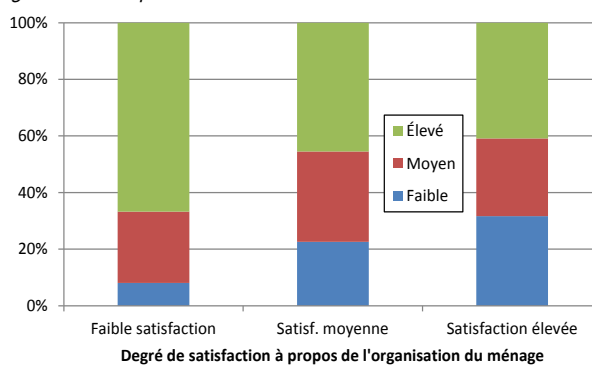


Figure 5.b. Répondant femme



Source: DGSIE, GGS Belgium, vague 1, 2008-2012

Pour les soins aux enfants, la situation est identique du côté des femmes : plus l'implication de la femme est forte, moins sa satisfaction pour la répartition de ces tâches est élevée. Pour les hommes, si les différences sont nettement moins marquées que du côté féminin, il faut souligner que le gradient est inversé : les hommes apprécieraient donc de partager la responsabilité des soins aux enfants.

Les résultats présentés dans ce point se trouvent, en règle générale, confirmés par la situation en France. (BAUER D. (2009, pp. 234-235).

## En bref

Les données GGP permettent non seulement de décrire le degré d'implication des membres du couple dans les tâches ménagères, mais aussi d'analyser l'influence de certaines caractéristiques sur ce phénomène. D'une manière générale, et même si le panorama se modifie selon que l'individu interrogé est l'homme ou la femme du couple, les tâches quotidiennes dans les ménages restent une affaire nettement plus féminine que masculine. Avec l'âge et la durée de la cohabitation, le caractère féminin de ces activités se renforce. Sans surprise, les femmes actives en dehors du ménage sont moins impliquées dans les tâches du ménage que celles qui se déclarent femmes au foyer. Pour les femmes, le degré d'implication dans les tâches ménagères semble avoir une influence importante sur le degré de satisfaction de l'organisation du ménage alors que pour les hommes, ce degré de satisfaction ne semble pas en relation avec l'implication de la femme dans les tâches ménagères.

Bref, loin d'être une tendance lourde dans les chiffres ou un bouleversement des habitudes traditionnelles, la plus grande participation des hommes aux tâches du ménage procède plutôt d'un frémissement, du moins en général ! Pour certains aspects spécifiques, la part des hommes semble se renforcer (préparation des repas ou certains soins aux enfants). Par ailleurs, la forte désirabilité sociale qui se marque dans les réponses semble indiquer que les normes de genre à propos du partage de la responsabilité du travail au sein du ménage se modifient, sans que cela ne se traduise déjà massivement dans les comportements.

Si l'homme au four ou s'occupant des enfants n'est plus une bizarrerie ni dans les normes, ni dans les faits, ce mouvement va-t-il se généraliser aux autres activités remplissant le quotidien des ménages ? Les changements dans les normes affectant nos sociétés sont-ils annonciateurs d'une évolution vers une société plus égalitaire entre genres, voire paritaire, en matière d'implication dans le travail quotidien au sein du ménage ? Ou bien des freins à ce mouvement, notamment liés à un environnement socio-économique peu engageant, vont-ils interrompre cette évolution et encore retarder l'accomplissement du souhait d'une meilleure répartition entre sexe du travail domestique tel qu'exprimé par Hubertine AUCLERT déjà à la fin du XIXe siècle ?

## Références

- BAUER D. (2009), « Chapitre 8. Mise en scène de la vie quotidienne. Dit-on les mêmes choses en présence de son conjoint ? », in REGNIER-LOILIER Arn. (2009 ; Sous la dir. de), *Portraits de familles. L'enquête Études des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Ined.
- BRUGELLES C. et SEBILLE P. (2009), « Chapitre 9. Pères et mères face aux activités parentales : un partage inégalitaire », in REGNIER-LOILIER Arn. (2009 ; Sous la direction de), *Portraits de familles. L'enquête Études des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Ined.
- CAMBON L. (2006), « Désirabilité sociale et utilité sociale, deux dimensions de la valeur communiquée par les adjectifs de personnalité », in *Revue internationale de psychologie sociale*, pp. 125-151.
- HELFTER Cl. (2012), *Zoom sur : le partage des tâches domestiques et parentales*, 14/02/2012 - 12:28 (<http://www.egalite2012.fr/publication/zoom-sur-le-partage-des-taches-domestiques-et-parentales> )
- PONTHIEUX S. et SCHREIBER A. (2006), *Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale* ([http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/DONSOC06d.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06d.PDF) ).
- REGNIER-LOILIER Arn. (2009 ; Sous la direction de), *Portraits de familles. L'enquête Études des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Ined.
- REGNIER-LOILIER Arn. et GUISSÉ N. (2009), « Chapitre 7. Mise en scène de la vie quotidienne. Dit-on les mêmes choses en présence de son conjoint ? », in REGNIER-LOILIER Arn. (2009 ; Sous la direction de), *Portraits de familles. L'enquête Études des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Ined.
- SANDERSON J.-P. et VANDESCHRIK C. (2010), « Organisation des ménages et solidarités intergénérationnelles en Belgique », Communication au « Colloque international de l'AIDELF à Genève ».
- SOLAZ A. (2009), « Chapitre 10. Histoire conjugale et division du travail au sein du couple », in REGNIER-LOILIER Arn. (2009 ; Sous la direction de), *Portraits de familles. L'enquête Études des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Ined.